

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

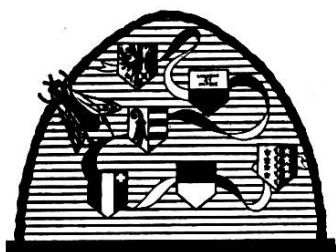
convenir à certaines régions du pays. La même abeille ne pouvant être utilisée dans n'importe quelle contrée de notre pays, un grand travail d'observation s'impose.

La journée du dimanche 25 février était plus spécialement réservée aux affaires internes de la fédération, séance instructive et pleine d'enseignements pour les auditeurs. On constate que les difficultés semées sur le chemin de nos voisins sont pareilles aux nôtres, mais que l'effort est payant. Il faut dans chaque pays travailler sans relâche, suivre la marche du temps pour rester toujours à la hauteur de la tâche.

Les cinq apiculteurs suisses présents au congrès de Lyon gardent un excellent souvenir de leur court séjour dans la grande cité du Rhône. L'accueil amical qui leur fut réservé a créé un climat favorable aux discussions. Rien ne manquait au plaisir des congressistes : visite du vieux Lyon commentée par de gentilles hôtesses du Syndicat d'initiative, films sur le dernier congrès d'Apimondia et « Sans Voile » film alsacien, vin d'honneur offert par la Ville de Lyon à l'Hôtel de Ville, etc., tout cela grâce au comité d'organisation avec M^{me} et M. Lefèvre auxquels vont nos sincères remerciements.

Ces contacts amicaux entre apiculteurs de pays différents ne sont-ils pas des rayons de soleil sur les chemins de nos vies ?

G. Matthey.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

HENRI BROCARD

Vers le milieu de février est décédé à Lonay, notre collègue et ami, Henri Brocard, à l'âge de 81 ans.

Il s'est éteint subitement et sans souffrance, sans que rien ne laisse prévoir une fin si soudaine.

C'était un modeste, mais excellent apiculteur ; depuis sa jeunesse il a soigné ses abeilles, son rucher était son délassement et sa joie.

Longtemps il a été un membre régulier aux assemblées et aux sorties de la section de Morges. Ces dernières années, son activité s'est ralentie mais il avait encore quelques ruches qu'il soignait avec amour.

Il passait de longues heures à observer ses abeilles et il aimait entendre leur bourdonnement familier.

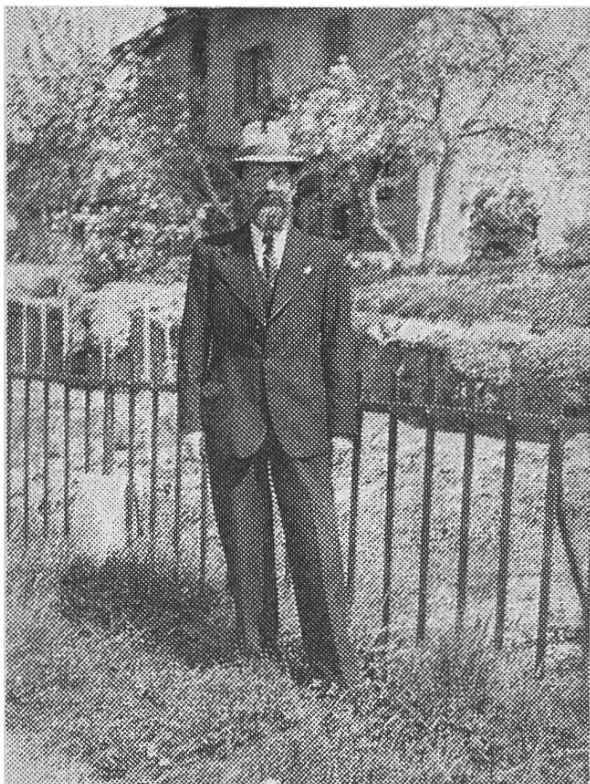
Il affectionnait aussi sa promenade dans la campagne ; partout il voyait la main du Créateur et admirait ses œuvres.

C'était un ami sur lequel on pouvait compter. Il n'avait qu'une ambition, se dévouer pour sa famille, son Eglise et son prochain.

Sa vie a été un beau témoignage de devoir et de fidélité.

Que la terre lui soit légère.
A sa famille, nous exprimons notre plus vive sympathie.

A. C.



HERMANN HAGNAUER

La Société genevoise d'apiculture a eu le grand chagrin de perdre, il y a quelques mois, l'un de ses plus dévoués sociétaires.

Le décès de notre ami H. Hagauer, survenu après une longue maladie supportée avec courage, laisse un vide au sein du comité dont il était membre d'honneur.

Après avoir pendant de nombreuses années rempli tour à tour les postes de bibliothécaire, de trésorier, d'inspecteur chef des ruchers, il a cumulé pendant plus de vingt ans ces diverses fonctions avec celle d'organisateur des grandes courses annuelles de la Genevoise.

On ne verra hélas plus, notre ami Hermann, avec sa belle barbe légendaire, parcourir chaque automne le canton, à la recherche des possesseurs de ruches, non encore membres de la société.

Le défunt avait une façon bien à lui de visiter un rucher. La nature

l'avait doté d'un odorat subtil, si bien qu'avant d'ouvrir une ruche, il se penchait vers l'ouverture d'envol pour percevoir l'odeur dégagée par le couvain. Il savait ainsi d'avance si une colonie était loqueuse ou non.

Le diagnostic était ensuite confirmé par l'examen, l'un après l'autre, des rayons.

Ancien employé de l'administration des postes, il s'adressait lors de l'organisation des excursions, au facteur du lieu, pour obtenir les renseignements, dont il avait besoin.

Ces mérites lui assurent un souvenir respectueux et reconnaissant. Dans son regard maintenant voilé, nous voyons une lumière qui illumine nos vieilles années.

Nous réitérons à sa veuve, ainsi qu'à sa famille, l'expression de la profonde sympathie de tous les membres de la Genevoise.

G. Niquille.

FERNAND DE LA HARPE

Vendredi 12 janvier, une nombreuse assistance a rendu les honneurs à notre cher et regretté membre M. Fernand de La Harpe, décédé à l'âge de 72 ans des suites d'une maladie qui le minait depuis longtemps. Avec lui disparaît un des doyens de la section. Membre fidèle dont il faisait partie depuis 1916, il a fonctionné comme secrétaire pendant plusieurs années, obtenu la médaille d'argent au concours de ruchers en 1922, le gobelet de la Romande en 1951 et enfin le plateau pour ses cinquante années en 1966.

Bonne figure, toujours gai, il était agréable de le rencontrer n'importe où. C'était un apiculteur avisé, très écouté pour ses bons conseils dont il n'était pas avare.

A sa famille nous présentons notre sincère sympathie.

A. P.

Communiqué

Section de Cossonay

Nous avisons nos membres qu'un cours apicole sera organisé cette année, la première rencontre est fixée au 20 avril (en cas de mauvais temps le 27), chez M. Cosandier, à Penthaz.

Il reste encore à vendre des bocaux à miel de 1 kg. et 1 livre. S'adresser chez M. Cosandier.

Le comité.

Comptes rendus

Société d'apiculture Erguel-Prévôté

C'est à Sonceboz qu'eut lieu l'assemblée générale du 24 février à 14 h. 15 au Café Fédéral.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Jean Henzi, président, souhaite la bienvenue aux apicultrices et aux apiculteurs qui, malgré le temps et les routes très mauvais ont répondu favorablement à la convocation qui leur a été adressée. Douze membres se sont fait excuser.

MM. Paroz Paul et Gerber Fritz fonctionnent comme scrutateurs.

L'assemblée se recueille un instant pour honorer la mémoire de quatre collègues décédés durant l'année écoulée : MM. Siegenthaler de Saint-Imier, Heuberger de Saint-Imier, Suter de Reconvilier et Gueissbühler de Souboz. La lecture du procès-verbal, très bien rédigé par M. Houriet, ne donnant lieu à aucune remarque celui-ci est accepté avec remerciements à son auteur. De l'excellent rapport du président, nous relevons les points suivants :

Notre société compte actuellement 217 membres actifs et 5 membres passifs, perte 21 membres. L'assemblée accepte à l'unanimité 4 nouveaux membres et un autre déjà affilié à la société de la Suisse alémanique, domicilié à Malleray.

La situation devient inquiétante pour notre société, le nombre allant sans cesse en diminuant et les frais d'administration en augmentant. M. le président insiste pour qu'un recrutement intensif se fasse chez les jeunes, spécialement dans nos villages et à la montagne. Pourquoi cette indifférence chez les jeunes ? Les motifs sont nombreux, mais je pense qu'il faut l'attribuer aux trop nombreuses années déficitaires. Disons-le franchement l'apiculteur de nos jours doit consentir à bien des sacrifices financiers.

L'action « sucre » entreprise par notre comité en 1967 fut un succès, 39 tonnes ont été distribuées aux membres. Remercions notre comité et tout spécialement M. le président qui en assumait la plus grande responsabilité. L'action sucre aura également lieu en 1968

Grâce au dévouement de notre collègue Paul Aeschlimann de Reconvilier, 5300 boîtes à miel ont été achetées par la société et ce, à un prix très intéressant. Belle réserve pour l'année 1968 !!!...

Le pique-nique de la montagne de Saules fut un succès, il aura également lieu en 1968. Merci aux dévoués organisateurs.

La situation financière de la société est saine puisque les comptes bouclent par un léger boni. Toutefois, elle devient inquiétante pour l'avenir : les recettes diminuent, les dépenses augmentent. Aussi, l'assemblée décide-t-elle, à une forte majorité de porter le montant de la cotisation actuelle (12 francs) à 15 francs par membre. Plusieurs suggestions intéressantes furent émises au sein de l'assemblée afin de trouver un moyen de renflouer la caisse. Les apiculteurs seront renseignés à ce sujet dans le courant de cet hiver.

Sont délégués à la Jurassienne : M. Jean Henzi, président, MM. Marcel Anklin et Eichenberger.

L'assemblée de ce jour prie le comité d'aviser la Fédération jurassienne

d'apiculture, qu'elle ne pourra, pour des motifs indépendants de sa volonté, organiser la Journée jurassienne en 1968.

Remise des distinctions

M. Hirschy Fritz de Pontenet, Paul Bandelier de Sornetan, Jos Perrin de Saint-Imier reçoivent le diplôme pour 25 ans de service.

M^{me} veuve Claire Beer, Les Convers, MM. Tschäppät de Bienne, Hugi Ferdinand, Corgémont, Kneuss Albert, Eschert, Juillerat Georges, Reconvilier, Matthez Charles, Tramelan, obtiennent le gobelet pour 35 ans d'activité dans la société.

Le plateau, pour 50 ans de sociétariat est décerné à : MM. Liengme Ernest, Cormoret ; Schäer Fritz à Corcelles et Marcel Anklin de Crémines.

M. le président félicite les jubilaires pour leur belle activité dans la société.

Dans les divers, MM. Paul Aeschlimann et Eichenberger nous parlent de leur activité comme moniteurs d'élevage de reines. Le cours donné remporta plein succès, tant au point de vue participation que du résultat obtenu.

M. Schneider du Liebefeld donne de judicieux conseils : le traitement au Folbex doit se faire huit fois, début au mois d'avril et non en été car les abeilles qui passent l'hiver vivent jusqu'au mois de mai ; le Folbex n'est pas dans le commerce parce qu'il coûterait trop cher et, d'un autre côté il risquerait d'y avoir des abus dans son application ; le noséma est une des maladies les plus graves de nos abeilles et l'on ne connaît pas encore le remède efficace pour l'enrayer.

Les inspecteurs des ruchers, MM. Paul Bandelier et Houriet déclarent que l'état sanitaire des ruchers dans leurs secteurs est bon ou en état d'amélioration.

M. le président nous présente le nouveau responsable des conseillers apicole, c'est M. Huguenin de Frinvilier, homme dynamique, promettant à l'assemblée de s'occuper très sérieusement de sa nouvelle tâche. M. Saucy conseiller apicole nous parle de son activité en 1967, activité un peu restreinte par suite du mauvais temps, l'activité du conseiller apicole doit être — dit M. Saucy — plutôt individuelle que collective.

Terminons ce compte rendu par une phrase de notre honorable et vénéré M. Liengme qui vient de recevoir le plateau :

« La Société d'apiculture m'a donné beaucoup, ma grande joie a toujours été parmi les fleurs et au milieu de mes chères abeilles. »

Merci, cher collègue apiculteur, de nous rappeler les beautés de la nature desquelles nous vous souhaitons d'en jouir encore longtemps. C'est notre souhait le plus sincère.

B. C.

Société d'apiculture de Grandson et Pied-du-Jura

Le 21 janvier dernier s'est tenue, au Café du Commerce à Grandson, l'assemblée générale de notre société, présidée pour la dernière fois par M. Gustave Sueur, président de notre section et président de la Fédération vaudoise d'apiculture.

Il salua la présence d'un de nos vétérans, M. Ulysse Torche d'Yverdon qui venait de fêter son nonantième anniversaire et de M. Louis Roulet, président de la Centrale romande des miels.

Après avoir adopté sans discussion, les procès-verbaux des précédentes assemblées et les comptes de l'année écoulée, les membres ont entendu l'excellent rapport du président, puis ceux des inspecteurs régionaux.

Ensuite M. Gustave Sueur nous annonce sa démission et celle du secrétaire M. Pierre Chabloz.

Eloges, hommages et souvenirs furent rendus à ces deux fidèles serviteurs. M. Sueur est élu président d'honneur de notre section.

Le comité nouvellement élu se compose de :

MM. Robert Steiger, Yverdon, président ; Roger Dutoit, Sermuz, vice-président ;

Paul Reymond, Sainte-Croix, caissier ; Louis Fardel, Bonvillars, secrétaire ; Gilbert Conod, Sainte-Croix, membre adjoint.

Le point final de cette assemblée est mis par la tombola habituelle dont les fantaisies favorisèrent un grand nombre de sociétaires, tandis que d'autres s'en allèrent « bredouilles ».

Section des Alpes

Le dimanche 10 mars dernier, notre société tenait ses assises de printemps à Aigle à l'Hôtel de l'Etoile.

Une nonantaine de membres avaient répondu à l'appel du comité. Il est réjouissant de compter une aussi grande affluence quand on pense à l'éloignement et aux conditions des routes pour rallier Aigle.

Après avoir respecté le quart d'heure vaudois, le président ouvre la séance en souhaitant la plus cordiale bienvenue à chacun. Il salue avec plaisir les membres d'honneur, MM. Jean Borloz et Louis Roussy. Il félicite M. Alphonse Mex, écrivain, grand ami de la section des Alpes. Il excuse l'absence de M. Echenard et de M. René Comte de La Tour-de-Peilz, M. Ernest Genton du Mont-Pèlerin et de M. Giddey d'Aigle. Il forme les vœux les meilleurs pour nos membres malades et adresse à chacun une pensée de sympathie.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée est faite par le secrétaire. La rédaction de ce procès-verbal ne donne lieu à aucune remarque et les remerciements d'usage sont adressés à son auteur.

Nous avons le plaisir d'enregistrer quatre nouvelles admissions, soit M. Arthur Mottier, le Sépey, Robert Chollet, Oron, De Siebenthal, Aigle et Benjamin Ruchet, Saint-Gingolph transféré de la section du Val-de-Travers.

Sur proposition du comité, l'assemblée à l'unanimité et par acclamation nomme M. Louis Mages, membre d'honneur de la société. M. Mages à qui les ans ont permis de mesurer la précarité des honneurs se dit heureux de la marque d'estime que l'assemblée lui dédie.

Le président donne connaissance des modifications survenues au sein du comité de la FV. Il souhaite plein succès au nouveau président dans sa tâche nouvelle. Il rompt une lance en faveur des conseillers apicoles et espère beaucoup voir un conseiller par groupe. L'ordonnance de la nouvelle loi sur les épizooties est commentée et l'assemblée est satisfaite de penser que la Confédération participera aux frais de l'instruction des inspecteurs de ruchers ainsi que les subventions découlant pour les épizooties.

Concernant les comptes de la SAR parus dans notre journal officiel, M. Jaquet se réjouit des constants bénéfices de la société et souhaite que la répartition de ceux-ci touchera le compte : « Aide à l'apiculture », de façon plus substantielle.

Le président a le grand plaisir de remettre au nom de la SAR les souvenirs aux vétérans : soit le gobelet pour 35 ans de sociétariat à M. Eugène Lambercy et à M. Amédée Spozzio et le plateau pour 50 ans de sociétariat à M. Henri Barbey, Les Monts-de-Corsier, et Gottlieb Haari, Les Avants.

Le président forme des vœux quant à l'avenir des réunions de groupe. Il est décidé de rétablir une ancienne coutume, soit de se réunir une fois l'été pour un cours pratique. Sur proposition de M. Henchoz, le Sépey sera le lieu du premier rendez-vous en juin prochain.

La société, comme de coutume organisera une course. Celle-ci aura lieu le 30 juin prochain. Chaque membre sera renseigné par circulaire au moment opportun.

L'ordre du jour épuisé, le président souhaite à chacun une bonne année apicole et un bon retour au foyer.

La tombola, comme de coutume, connut un plein succès. Celui-ci est dû à la générosité des membres avec une mention spéciale pour nos dévoués membres d'honneur MM. Adrien Cherix et Louis Roussy.

A. Paroz.

Convocations

Société d'apiculture du Val-de-Travers

L'assemblée générale de printemps aura lieu le vendredi 3 mai, à 20 heures à l'Hôtel Central à Couvet.

Ordre du jour :

1. Verbal de la dernière assemblée ; 2. Mutations ; 3. Rapports statutaires du président, du caissier, des vérificateurs de comptes ; 4. Nomination des vérificateurs pour 1968-1969 ; 5. Budget 1968 ; 6. Programme d'activité ; 7. Divers.

Pour terminer la soirée, il sera projeté un film très intéressant et instructif sur la miellée de forêt.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Selon l'usage habituel, nos séances amicales de printemps seront consacrées à des exercices pratiques. Le samedi 13 avril, rendez-vous à 14 h. 30 au Pont de la Venoge (entre Aclens et Gollion) pour visiter le rucher de M. André Tardy. En cas de temps incertain, on trouvera bien un coin « à la chotte ! ». Pour le mois de mai, réservez la date du samedi 11 mai.

Le comité.

Société d'apiculture Jura-Nord

L'assemblée générale de printemps aura lieu le dimanche 21 avril 1968, à 14 heures, dans la grande salle du Restaurant Saint-Georges, à Delémont.

Ordre du jour :

1. Ouverture ; 2. Lecture du procès-verbal ; 3. Rapport du président ; 4. Etat sanitaire, exposé de l'inspecteur ; 5. Approbation des comptes ; 6. Divers ; 7. Tirage de la tombola.

Selon décision prise lors de l'assemblée d'automne, le comité organisera une tombola. Le pavillon des lots sera constitué par les dons que voudront bien offrir les membres de la société. Une circulaire parviendra aux apiculteurs qui seront renseignés sur l'organisation de la tombola. Nous ne doutons pas que cette année encore de nombreux collègues feront un geste pour que cette manifestation remporte un grand succès.

Le comité.

Société d'apiculture du district de Martigny

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le dimanche 21 avril 1968, à Iséables, salle du collège, à 14 heures.

L'ordre du jour sera communiqué par circulaire.

M. Bärffuss, technicien à Chippis, sera le conférencier du jour.

Le comité compte sur la participation de tous les apiculteurs.

Horaire du téléphérique : Riddes départ 13 h. 30.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture

Convocation. Réunion amicale mensuelle le lundi 8 avril 1968, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet : les travaux du mois.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous rappelons à tous les membres de la société que notre prochaine réunion aura lieu le 7 avril 1968 à 13 h. 30, au rucher de M. Léonard Burgy à Marly-le-Grand. Thème de la journée : observations au trou de vol.

Le comité.